

Managers, prévenir les risques psychosociaux dans vos équipes.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre réglementaire et les enjeux liés aux risques psychosociaux (RPS)
- Identifier les facteurs de risques de son entreprise ou de son équipe
- Détecter les personnes en souffrance pour intervenir
- Élaborer un plan de prévention des risques psychosociaux

Prérequis :

- Aucun prérequis nécessaire

Public concerné :

- Toute personne amenée à manager une équipe

Durée :

- 3 jours (21 heures)

Dates et lieux :

- Intervention nationale
- Bâtiment conforme aux normes d'accessibilité
- Voir planning sur notre site internet ou nous consulter
- Entrée et sortie permanente

Intervenant :

- Cette formation est animée par un consultant formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par KTB.

Modalités d'évaluation des acquis :

- **Avant** : Questionnaire de positionnement
- **Pendant** : Mise en situation évaluée
- **Après** : Questionnaire d'auto-évaluation
- Suivi de l'exécution par une feuille de présence émarginée par 1/2 journée par les stagiaires et le formateur
- Attestation de formation et certificat de réalisation

Modalités et moyens pédagogiques :

- Formation en distanciel ou en présentiel
- Formation en intra ou en inter
- Formation individuelle ou collective
- Mise en place par le formateur de travaux pratiques, quizz et des mises en situations (jeux de rôle)
- En fonction des formations, les moyens pédagogiques sont les suivants :
 - Supports de cours et exercices
 - Distanciel : travail sur ordinateur (Mac ou PC), connexion internet, fibre, partage des supports de travail via Teams ou Zoom
 - Présentiel : travail sur tableau blanc ou paperboard, partage des supports sur écrans et sur tableau blanc
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap

A l'issue de cette formation, les apprenants seront capables de :

Comprendre le cadre réglementaire et les enjeux liés aux risques psychosociaux (RPS) ;
Identifier les facteurs de risques de son entreprise ou de son équipe ; Détecter les personnes en souffrance pour intervenir
Élaborer un plan de prévention des risques psychosociaux

1. Cerner le champ des Risques PsychoSociaux (RPS) et le cadre juridique

- Définition et champ de la qualité de vie au travail.
- RPS : cadre juridique, points clefs.
- Les obligations de l'employeur et du manager.
- Repérer les RPS dans toutes les modalités : management présentiel, à distance, télétravail.

2. Repérer les situations à risques chez un collaborateur

- Différencier ce qui relève d'une situation conjoncturelle de ce qui devient récurrent.
- Reconnaître les "irritants" et signaux faibles comme premiers avertisseurs.
- Identifier les manifestations de stress pour agir avec efficacité.
- Identifier les signes d'épuisement professionnel.
- Jouer son rôle de prévention et d'alerte.
- Repérer les troubles et les risques psychosociaux (TPS) selon la méthode GOLLAC.

3. Repérer les causes des RPS pour agir

- Faire le diagnostic : distinguer facteurs professionnels et facteurs personnels.
- Identifier les situations de RPS en lien avec le travail à distance et le télétravail.
- Distinguer les 3 niveaux de prévention pour agir avec pertinence.
- Communiquer pour créer des relais d'alerte

4. Assurer ses rôles de prévention et d'alerte

- Adopter une réponse managériale adaptée : agir, écouter, alerter.
- Prendre le temps de l'écoute et du soutien individuel.
- Communiquer vers les relais de soutien : RH, référent RPS.
- Être attentif aux situations de RPS en tant que manager et individu.

5. Prévenir la souffrance au travail

- Les symptômes de la souffrance au travail : absentéisme, turnover, troubles divers.
- Identifier les risques de violences et/ou d'incivilités potentiels selon le poste
- Outils et méthodologie pour prévenir la souffrance au travail.
- Audits, questionnaires, enquêtes de satisfaction, baromètre de climat social.

Exercice : Mise en pratique d'un outil de diagnostic des symptômes de souffrance au sein de son équipe ou de son entreprise.

TARIF : 2100€ NET DE TAXES
Tarif intra-entreprises sur demande

Mis à jour le 04/09/2023

Managers, prévenir les risques psychosociaux dans vos équipes.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre réglementaire et les enjeux liés aux risques psychosociaux (RPS)
- Identifier les facteurs de risques de son entreprise ou de son équipe
- Détecter les personnes en souffrance pour intervenir
- Élaborer un plan de prévention des risques psychosociaux

Prérequis :

- Aucun prérequis nécessaire


Public concerné :

- Toute personne amenée à manager une équipe

Durée :

- 3 jours (21 heures)

Dates et lieux :

- Intervention nationale
- Bâtiment conforme aux normes d'accessibilité
- Voir planning sur notre site internet ou nous consulter 
- Entrée et sortie permanente

Intervenant :

- Cette formation est animée par un consultant formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par KTB.

Modalités d'évaluation des acquis :

- **Avant** : Questionnaire de positionnement
- **Pendant** : Mise en situation évaluée
- **Après** : Questionnaire d'auto-évaluation
- Suivi de l'exécution par une feuille de présence émarginée par 1/2 journée par les stagiaires et le formateur
- Attestation de formation et certificat de réalisation

Modalités et moyens pédagogiques :

- Formation en distanciel ou en présentiel
- Formation en intra ou en inter
- Formation individuelle ou collective
- Mise en place par le formateur de travaux pratiques, quizz et des mises en situations (jeux de rôle)
- En fonction des formations, les moyens pédagogiques sont les suivants :
 - Supports de cours et exercices
 - Distanciel : travail sur ordinateur (Mac ou PC), connexion internet, fibre, partage des supports de travail via Teams ou Zoom
 - Présentiel : travail sur tableau blanc ou paperboard, partage des supports sur écrans et sur tableau blanc
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap

A l'issue de cette formation, les apprenants seront capables de :

Comprendre le cadre réglementaire et les enjeux liés aux risques psychosociaux (RPS) ;
Identifier les facteurs de risques de son entreprise ou de son équipe ; Détecter les personnes en souffrance pour intervenir
Élaborer un plan de prévention des risques psychosociaux

6. Faire évoluer les pratiques du management

- Prendre du recul et poser un diagnostic sur les pratiques de management au sein de son équipe.
- S'appuyer sur les outils d'analyse adaptés pour améliorer l'organisation du travail.
- Organiser et aménager le travail pour prévenir des incivilités.
- Savoir définir des indicateurs pour son équipe.
- Prendre des mesures correctives.

Exercice : Autodiagnostic sur les pratiques de management. Analyse d'une situation de travail

7. Mettre en œuvre des actions de prévention

- Créer et animer un processus de prévention des risques psychosociaux.
- Sensibiliser et former les responsables.
- Animer un dispositif de veille sur la souffrance au travail.
- Mener des audits réguliers sur la qualité de vie au travail.

Exercice : Élaborer un plan de prévention des risques psychosociaux pour son équipe

8. Réalisation d'études de cas entreprises

- Cas 1 : Conduite d'un entretien avec un salarié en souffrance (postures à adopter...).
- Cas 2 : Rechute d'un salarié suite à une réintégration difficile, les 4 principales mesures pouvant être mises en place.

9. Boîte à outils des managers

TARIF : 2100€ NET DE TAXES
Tarif intra-entreprises sur demande

Mis à jour le 04/09/2023